

■ **Apinvest SA**, à Genève, CH-660-0787998-8, commerce, construction, rénovation d'immeubles (FOSC du 22.10.2007, p. 7/4164788). Augmentation ordinaire du capital-actions porté de CHF 240'000 à CHF 360'000 par l'émission de 120 actions de CHF 1'000, au porteur, entièrement libérées, agio compris, par compensation de créances d'un montant de CHF 312'000. Capital-actions: CHF 360'000, entièrement libéré, divisé en 360 actions de CHF 1'000, au porteur. La clause statutaire relative à la reprise de biens envisagée à la constitution est supprimée conformément à l'article 628 al. 4 CO. Statuts modifiés le 16.04.2008.  
Registre journalier no 5335 du 22.04.2008  
(04451226 / CH-660.0.787.998-8)